

POLITIQUE RELATIVE A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE -
CANDIDAT



TABLE DES MATIERES

1	Engagement de Nikon en matière de protection de la vie privée	3
1.1	Objectif de la Politique	3
1.2	Champ d'application de la Politique	3
1.3	Une Politique de Conformité.....	4
2	Définitions	4
3	Collecte des Données à Caractère Personnel	5
3.1	Quelles catégories de Données à Caractère Personnel Nikon collecte-t-elle ?	5
3.2	Comment Nikon collecte-t-elle les Données à Caractère Personnel ?.....	5
4	Traitement de vos Données à Caractère Personnel.....	5
4.1	Finalités et fondements légaux du Traitement de vos Données à Caractère Personnel.....	5
4.1.1	Finalités actuelles et fondements légaux	5
4.1.2	Finalités futures	6
4.2	Combien de temps vos Données à Caractère Personnel sont-elles conservées ?	6
4.3	A qui vos Données à Caractère Personnel peuvent-elles être communiquées ?.....	6
4.4	Transfert de Données à Caractère Personnel vers un pays en dehors de l'Union Européenne.....	7
4.5	Sécurité.....	7
5	Vos Droits.....	7
5.1	Quels sont vos droits en ce qui concerne le Traitement des Données à Caractère Personnel ?.....	7
5.2	Comment exercer vos droits ?	8
6	Modifications Ultérieures de cette Politique	9
7	Questions	9

1 ENGAGEMENT DE NIKON EN MATIERE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

1.1 Objectif de la Politique

Nikon Metrology SA et ses filiales (ensemble dénommées **Nikon**) s'engagent à protéger vos Données à Caractère Personnel et à en maintenir l'exactitude, la confidentialité et l'intégrité. Cette politique de protection de la vie privée (**Politique**) décrit :

- (i) les Données à Caractère Personnel vous concernant que vous fournissez à Nikon ;
- (ii) la manière dont Nikon utilise les Données à Caractère Personnel que vous lui avez fournies et les finalités pour lesquelles Nikon les utilise ;
- (iii) les personnes auxquelles Nikon communique les Données à Caractère Personnel vous lui avez fournies.

Vous trouverez également ici toutes les informations pertinentes sur vos droits et sur la manière dont vous pouvez exercer ces droits.

1.2 Champ d'application de la Politique

La Politique s'applique à tout Traitement de Données à Caractère Personnel collectées et traitées à la suite de la soumission de votre candidature pour un poste vacant ou de manière spontanée chez Nikon.

La Politique s'applique à toutes les sociétés du groupe Nikon Metrology, ce qui comprend Nikon Metrology SA, Geldenaaksebaan 329 à 3001 Louvain, Belgique, et ses filiales, qui sont situées dans différents États membres de l'Union Européenne ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Les sociétés et filiales du groupe sont les suivantes :

Nikon Metrology Europe NV Geldenaaksebaan 329 3001 Leuven Belgium Tel.: 00 32 16 74 01 01	Nikon Metrology GmbH Siemensstrasse 24 63755 Alzenau Germany Tel.: +49 6023 91 733 200
Nikon Metrology SARL Rue du Bois Chaland 39 91090 Lisses France Tel. : +33 1 60 86 09 76	Nikon Metrology UK Ltd Derby Argosy Road, DE74 2SA East Midlands Airport UK Tel.: +44 133 281 13 49
X-Tek Systems Ltd Tring Business Centre Icknield Way Tring Hertfordshire HP23 4JX UK Tel.: +44 144 282 87 00	Nikon Metrology Inc. (Canada) 55 Fleming Drive Units 13 and 14 Cambridge Ontario N1T 2A9 Canada Tel.: +1 519 885 94 90

Nikon Metrology Inc. (USA) 12701 Grand River Brighton MI 48116 USA Tel.: +1 810 220-4360	
---	--

1.3 Une Politique de Conformité

L'objectif de la Politique de Nikon est de se conformer à toutes les lois nationales relatives à la protection de la vie privée dans chacune des juridictions dans lesquelles elle opère. Nikon met en œuvre des procédures, des normes et des politiques complémentaires partout où cela s'avère nécessaire afin de répondre aux exigences imposées par les lois nationales pertinentes.

Nikon s'assure que ses employés et ses cocontractants, fournisseurs, agents, travailleurs temporaires ou toute autre partie agissant en son nom (collectivement dénommés les **Parties Externes**) et qui collectent ou gèrent les Données à Caractère Personnel relatives à des Candidats se conforment aux modalités décrites dans la présente Politique et ce, qu'ils utilisent leurs propres systèmes électroniques et outils de gestion de données ou ceux de Nikon.

Il incombe à Nikon et ses employés de s'assurer que les Parties Externes avec lesquelles ils travaillent dans le cadre de leurs opérations respectent la présente Politique ainsi que toutes les normes et procédures spécifiques supplémentaires mises en place conformément à sa Politique de Conformité au regard de la législation nationale applicable en matière de protection de la vie privée et de protection des données.

2 DEFINITIONS

Aux fins de la présente Politique, les termes et expressions suivants ont la signification qui leur est donnée ci-après:

Candidat ou Candidats: toute personne qui postule pour un poste vacant ou non-vacant chez Nikon, que sa candidature soit soumise spontanément ou en réponse à une annonce à un poste vacant publié par Nikon sur un support quelconque (par exemple : imprimé, site Web, plateformes de médias sociaux, etc.).

Catégories Particulières de Données à Caractère Personnel : les Données à Caractère Personnel relatives à l'origine raciale, à l'origine ethnique, aux opinions politiques, aux convictions religieuses, les informations concernant la santé, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale, les données génétiques ou biométriques, les informations relatives aux condamnations pénales et autres catégories définies par la loi.

Données à Caractère Personnel : toute information relative à une personne identifiée ou identifiable, telle que définie à l'article 4.1 du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 du Parlement européen et du Conseil sur la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à Caractère Personnel et à la libre circulation de ces données (également connu sous le nom de **RGPD**).

Responsable du Traitement : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens de Traitement des Données à Caractère Personnel.

Traiter, Traitement ou Traitement des Données : toute opération ou tout ensemble d'opérations relatives aux Données à Caractère Personnel, effectué(e) ou non à l'aide de procédés automatisés, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction, dans la mesure où l'opération ou l'ensemble d'opérations entre dans le champ d'application du RGPD.

3 COLLECTE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

3.1 Quelles catégories de Données à Caractère Personnel Nikon collecte-t-elle ?

Nikon traite les catégories suivantes de données vous concernant que vous lui fournissez :

- les données générales de recrutement et de personnel ainsi que toutes les données nécessaires à la vérification de l'admissibilité à l'emploi (telles que le nom, la date de naissance, la nationalité, le statut d'immigration, le genre, les données d'identification nationale, le contact, l'état matrimonial) ;
- CV, formation, antécédents de travail, y compris les lettres de recommandation ;
- les dossiers de santé que vous consentez à partager ou que la loi exige de collecter ;
- les informations relatives à la vérification des antécédents, en ce compris les données fournies par les Parties Externes (et le cas échéant, qui sont autorisées à être rassemblées par la loi) ;
- les informations recueillies lors des tests liés à la procédure de candidature, des évaluations, des entretiens, et les sélections téléphoniques ;
- les registres publics ; et
- toutes les informations que vous choisissez de partager volontairement dans le cadre du processus de demande d'emploi.

3.2 Comment Nikon collecte-t-elle les Données à Caractère Personnel ?

Nikon collecte vos Données à Caractère Personnel :

- directement auprès de **vous**, et
- auprès de **tiers** tels que des agences de recrutement ou d'autres parties dans le but de vérifier vos antécédents ou votre historique professionnel ou obtenir des références professionnelles.

4 TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

4.1 Finalités et fondements légaux du Traitement de vos Données à Caractère Personnel

4.1.1 Finalités actuelles et fondements légaux

Finalités <i>Nikon Traite vos Données à Caractère Personnel pour les finalités suivantes :</i>	Fondements légaux <i>Ces activités de Traitement sont nécessaires pour :</i>
- Vérifier les Données à Caractère Personnel que vous nous avez fournies.	- Prendre les mesures préalables nécessaires à la conclusion d'un contrat.

- Evaluer vos compétences, qualifications et intérêts à la lumière de vos opportunités de carrière.	- Prendre les mesures préalables nécessaires à la conclusion d'un contrat. - Poursuivre ses intérêts légitimes, à savoir examiner les demandes d'emploi afin d'évaluer la pertinence et l'aptitude du Candidat à occuper le poste.
- Conserver les candidatures potentielles dans ses dossiers de recrutement RH pour toute offre d'emploi future.	- Prendre les mesures préalables nécessaires à la conclusion d'un contrat.
- Améliorer sans cesse les pratiques de recrutement de Nikon.	- Poursuivre ses intérêts légitimes à savoir construire des dossiers de recrutement RH avec tous les profils intéressants.

Si vous vous opposez au Traitement de vos Données à Caractère Personnel par Nikon, Nikon ne pourra pas et ne procédera pas à l'examen de votre candidature et ne vous considérera pas non plus pour ses offres futures d'emploi.

Si Nikon vous engage à l'issue de son processus de recrutement et que vous devenez un employé de Nikon, vos Données à Caractère Personnel feront partie du Dossier Employé de Nikon et seront utilisées à d'autres fins liées à l'emploi ou au travail chez Nikon.

Vos Données à Caractère Personnel ne sont utilisées dans aucune prise de décision automatisée, en ce compris le profilage.

4.1.2 Finalités futures

Si Nikon envisage de Traiter vos Données à Caractère Personnel à d'autres fins que celles mentionnées sous le point 4.1.1, Nikon vous en informera avant de commencer à Traiter vos Données à Caractère Personnel à cette nouvelle fin.

4.2 Combien de temps vos Données à Caractère Personnel sont-elles conservées ?

Vos Données à Caractère Personnel seront conservées tout au long du processus de recrutement mené par Nikon et pour un maximum de 3 ans après la fin du processus de recrutement.

4.3 A qui vos Données à Caractère Personnel peuvent-elles être communiquées ?

Aux fins décrites ci-dessus (voir 4.1), Nikon est susceptible de communiquer vos Données à Caractère Personnel :

- aux cadres supérieurs de Nikon ;
- aux responsables des ressources humaines ;
- au personnel du département des ressources humaines ;
- aux responsables du service informatique, au personnel de gestion des installations ;
- et

- aux organismes de service public et autres filiales de Nikon.

Nikon exige que toutes les Parties Externes à qui vos Données à Caractère Personnel sont communiquées et qui traitent vos Données à Caractère Personnel offrent un niveau de protection de la vie privée identique à celui offert par Nikon.

Au moyen d'un contrat, nous exigeons de nos sous-traitants qu'ils traitent les données uniquement conformément à nos instructions et qu'ils garantissent la sécurité des données. Ces sous-traitants ne doivent pas utiliser ou communiquer les informations, sauf si une telle utilisation ou communication est autorisée par Nikon ou est faite dans le but de se conformer aux exigences légales.

Dans certaines situations, vous partagez des Données à Caractère Personnel directement avec des prestataires de services (par exemple, les fournisseurs de pension) associés à Nikon et sur lesquels Nikon n'a aucun contrôle quant à la manière dont ils traitent vos données. Dans ces situations, assurez-vous de lire et de comprendre les politiques et les pratiques de protection de la vie privée de ces prestataires de services.

4.4 Transfert de Données à Caractère Personnel vers un pays en dehors de l'Union Européenne

Nikon est présent dans le monde entier, de sorte que vos Données à Caractère Personnel peuvent être transférées de temps à autre à d'autres entités du groupe Nikon, en ce compris à son siège social au Japon ainsi qu'à ses filiales aux États-Unis et au Canada.

Si vos Données à Caractère Personnel sont transférées à des entités situées dans des pays où les lois relatives à la protection des données ne sont pas considérées comme offrant le même niveau de protection que l'Union Européenne en matière de protection des données et de la vie privée (en ce compris le Japon et les États-Unis), Nikon s'assure que les garanties nécessaires en matière de protection de la vie privée et de protection de vos données vous sont offertes en concluant des contrats avec les entreprises concernées contenant des clauses contractuelles types (CCT) approuvées par la Commission européenne. Vous pouvez obtenir une copie de ces CCT en envoyant un courriel à : koenraad.vanderelst@nikon.com.

4.5 Sécurité

Nikon met en œuvre les mesures physiques administratives et techniques appropriées, telles que l'anonymisation, le cryptage et la vérification des accès destinées à protéger les Données à Caractère Personnel du Candidat contre la destruction, la perte, la modification, la communication, l'accès ou l'utilisation accidentels, illicites ou non autorisés ainsi que toute autre forme illicite de Traitement.

5 Vos DROITS

5.1 Quels sont vos droits en ce qui concerne le Traitement des Données à Caractère Personnel ?

Vous avez le droit de demander, à tout moment, d'avoir accès à vos Données à Caractère Personnel et de demander que les informations inexactes, obsolètes ou qui ne sont plus nécessaires soient corrigées, effacées ou limitées.

Vous avez le droit de solliciter dans les limites des réglementations applicables en matière de protection des données :

- l'effacement de vos données, notamment (i) si les données ne doivent plus être traitées ou conservées pour les finalités décrites au point 4.1.1, (ii) si vous avez retiré votre consentement au Traitement des données et que le Traitement n'est plus

nécessaire pour l'exécution du contrat, ou (iii) si vous vous opposez au Traitement de vos données (voir ci-dessous),

- la restriction du Traitement de vos données (i) pour la durée qui est nécessaire à Nikon pour vérifier le bien-fondé d'une contestation relative à l'exactitude des données, (ii) si le Traitement est considéré comme illicite, mais que vous ne souhaitez pas que vos données soient supprimées, (iii) si Nikon n'a plus besoin de vos données, mais que vous souhaitez conserver les données dans le but de déterminer, d'exercer ou de défendre vos droits, (iv) lorsque vous vous opposez au Traitement de vos données, pour la durée nécessaire à Nikon pour vérifier le bien-fondé de votre demande (voir ci-dessous).

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données par Nikon à tout moment, à condition que votre opposition soit justifiée par des raisons qui vous sont propres, et que cette justification s'inscrive dans les limites des réglementations applicables en matière de protection des données.

Vous avez le droit de recevoir vos données ou de transmettre vos données à un autre Responsable du Traitement dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

5.2 Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits décrits ci-dessus en adressant une lettre par courrier électronique à « koenraad.vanderelst@nikon.com » dans laquelle vous indiquez votre décision d'exercer l'un de ces droits ou en envoyant un formulaire disponible sur : <https://www.nikonmetrology.com/gdpr>. Après réception de votre lettre, Nikon vous répondra dans les plus brefs délais.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre demande en ce qui concerne l'exercice de ces droits, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données du pays où vous avez votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou du pays où la prétendue violation de vos droits s'est produite. Les coordonnées de ces autorités sont reprises ci-dessous.

Belgique

Commission de la protection de la vie privée

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles (Brussels)

Tel. +32 2 274 48 00

Fax +32 2 274 48 10

email: commission@privacycommission.be

Site Internet: <http://www.privacycommission.be/>

France

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - CNIL

8 rue Vivienne, CS 30223

F-75002 Paris, Cedex 02

Tel. +33 1 53 73 22 22

Fax +33 1 53 73 22 00

Site Internet: <http://www.cnil.fr/>

Allemagne

Die Bundesbeauftragte für den Datenschutz und die Informationsfreiheit

Husarenstraße 30
53117 Bonn
Tel. +49 228 997799 0; +49 228 81995 0
Fax +49 228 997799 550; +49 228 81995 550
email: poststelle@bfdi.bund.de
Site Internet: <http://www.bfdi.bund.de/>

Pays-Bas

Autoriteit Persoonsgegevens
Prins Clauslaan 60
P.O. Box 93374
2509 AJ Den Haag/The Hague
Tel. +31 70 888 8500
Fax +31 70 888 8501
email: info@autoriteitpersoonsgegevens.nl
Site Internet: <https://autoriteitpersoonsgegevens.nl/nl>

Royaume-Uni

The Information Commissioner's Office
Water Lane, Wycliffe House
Wilmslow - Cheshire SK9 5AF
Tel. +44 1625 545 745
email: international.team@ico.org.uk
Site Internet: <https://ico.org.uk>

6 MODIFICATIONS ULTERIEURES DE CETTE POLITIQUE

Nikon se réserve le droit de la présente Politique à tout moment et autant de fois que nécessaire afin de se conformer aux modifications des lois, réglementations, pratiques et procédures applicables, ou pour répondre aux nouvelles exigences imposées par les autorités de protection des données.

7 QUESTIONS

Si, en tant que Candidat de Nikon, vous avez des questions au sujet de vos Données à Caractère Personnel ou au sujet du Traitement de vos données, ou si vous avez des inquiétudes concernant une éventuelle violation des données par Nikon, veuillez nous envoyer un courriel à : koenraad.vanderelst@nikon.com.